



Communiqué de Presse

Le naturisme rayé de la carte dans les Gorges de l'Ardèche ?

La Préfecture de l'Ardèche ne tient pas ses promesses !

Au berceau du naturisme⁽¹⁾, l'heure n'est étrangement plus à la négociation.

Le camping naturiste « nouvelle formule » **La Plage des Templiers**, situé dans les Gorges de l'Ardèche sur la commune de Saint-Remèze, n'a en effet toujours pas l'autorisation administrative de rouvrir ses portes pour la saison d'été 2011.

Ces derniers mois, et avant sa reprise, le camping faisait l'objet d'une décision préfectorale de fermeture. En cause, la non-conformité de certaines installations dont le repreneur avait héritées.

Pour sortir d'un conflit qui persistait depuis des années, la **Fédération Française de Naturisme (FFN)** avait entamé des négociations avec la Préfecture afin de trouver des solutions pérennes au problème. Le maintien du dernier camping naturiste des Gorges de l'Ardèche, par ailleurs seul camping naturiste du département de l'Ardèche, a toujours été un objectif clairement affiché par la FFN dans toutes les instances et manifestations départementales, notamment devant le Comité Consultatif de la Réserve Naturelle des Gorges de l'Ardèche où elle siège.

Son maintien dans la révision du décret portant création de la Réserve Naturelle pouvait laisser entendre que ses propositions avaient été entendues.

La réalisation des aménagements demandés par la Préfecture, portant amélioration de la sécurité des personnes et des biens à l'intérieur du camping, devait être de nature à permettre la réouverture rapide de l'établissement. À cette fin, depuis décembre 2010, le repreneur du camping a prioritairement investi et travaillé sur la mise en conformité des installations et sur le secours aux personnes. Les 17 prescriptions demandées par la Commission de sécurité au cours des dernières visites sont aujourd'hui régularisées et les mises en conformité correspondantes réalisées.

Plus rien ne s'oppose donc à la convocation de la commission de Sécurité qui doit statuer sur la conformité des installations et proposer la réouverture administrative du camping. La demande a été faite au Préfet.

La FFN s'étonne de n'avoir aucune réponse à ce sujet ainsi qu'à son dernier courrier adressé à M. le Préfet dans lequel elle exposait des arguments et propositions pour une réouverture du site à l'été 2011 dans le respect total des exigences qu'avaient imposées les Commissions de sécurité.

La Préfecture a-t-elle l'intention de revenir sur les promesses qui avaient été faites ?

Si ce blocage devait se vérifier dans les prochains jours, la FFN aurait été trompée. Un tel recul serait incompréhensible, injustifié et inadmissible au regard :

- du pacte de confiance que la FFN a tenu avec l'Administration depuis plus de 5 ans sur ce dossier ;
- du projet que le repreneur a d'ores et déjà engagé dans la concertation avec l'Administration avec des investissements importants pour rendre le camping irréprochable sur la sécurité des personnes, le respect de l'environnement, l'éthique de son accueil.

Unique en France et en Europe, le site des Templiers est une vitrine du naturisme européen. Il représente un tourisme à taille humaine, respectueux de la nature, et d'un modèle d'intégration de l'homme dans l'écosystème. **Les naturistes souhaitent qu'il continue à vivre ! Comme en 2005, ils sauront se mobiliser pour sauvegarder leur patrimoine.**

La FFN rappelle à cette occasion que la France est la première destination naturiste mondiale et que la dernière campagne menée par ATOUT montre une progression des vacances naturistes. L'Ardèche est-elle si riche de son tourisme pour qu'elle se prive sans coup férir de 300 touristes européens par jour pendant la saison d'été ?

Seule destination naturiste en Ardèche, le camping « La Plage des Templiers » ne peut être rayé de la carte !

(1) **L'histoire des Gorges de l'Ardèche doit beaucoup au naturisme.** Les naturistes ont bien évidemment une place légitime tant la pratique du naturisme est historique dans les Gorges de l'Ardèche et qu'elle fait partie aujourd'hui de son patrimoine culturel.

Comme le relate fort bien l'excellent ouvrage *"De la Dent de Rez aux Gorges de l'Ardèche"* (SGGA / éditions de l'ibie), c'est bien : « **l'appropriation des lieux par le tourisme naturiste dans les années 50 qui a marqué la période de découverte des Gorges de l'Ardèche** ».



Contacts Presse :

Frédéric CHANDELIER

06.03.69.86.73

frederic.chandelier@ffn-naturisme.com